

**Fax envoyé à B. Kouchner par Marc Goua, député de Maine-et-Loire.**

Objet : affaire Salah Hamouri – tribunal militaire d’Israël

Monsieur le ministre,

Vous n’êtes pas sans ignorer la situation de Salah Hamouri, jeune franco-palestinien de 23 ans, habitant au nord de Jérusalem-est, et arrêté à l’occasion d’un contrôle d’identité en 2005 pour appartenance supposée au FPLP. Depuis trois ans, notre compatriote actuellement enfermé dans les geôles israéliennes, a vu son procès reporter à vingt-cinq reprises, faute de preuves tangibles. La situation de ce jeune français est aujourd’hui dans l’impasse, puisqu’il s’est vu contraint de plaider coupable, afin de ne pas être condamné à une peine alourdie, malgré l’absence de témoin à la barre.

Monsieur le Ministre, le « jugement » du tribunal militaire étant actuellement en délibéré jusqu’à la fin de la semaine, je souhaite obtenir de plus amples informations sur les actions que vous conduisez actuellement afin d’aboutir au règlement équitable de cette affaire.

Dans l’attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l’expression de ma considération distinguée.

Le Député de Maine et Loire

Marc GOUA